

# POSTE OFFERT

## Débroussailleur



Située à Laterrière au Saguenay-Lac-St-Jean, Groupe Forestra Coopérative Forestière est une coopérative de travailleurs spécialisée en aménagement forestier. Ses principales activités, qui se déroulent en grande partie au Saguenay, sont les opérations forestières, les travaux sylvicoles ainsi que la production de plants forestiers destinés au reboisement de la forêt québécoise via sa filiale Pépinière Laterrière inc.

La Coopérative est actuellement à la recherche de candidats intéressés à occuper un poste de débroussailleur pour réaliser des travaux d'aménagement forestier sur forêt publique. Les secteurs d'intervention sont principalement situés sur les Monts-Valin et dans la Réserve faunique des Laurentides.

Sous l'autorité du contremaître des travaux sylvicoles, le titulaire du poste assurera les fonctions suivantes :

- Effectuer divers traitements d'éducation de peuplements forestiers à l'aide d'une débroussailleuse;
- Travailler conformément aux politiques et procédures de l'entreprise en matière de santé et sécurité et d'environnement.

### Exigences

- Aucune formation nécessaire cependant le DEP en travail sylvicole constitue un atout;
- Posséder sa débroussailleuse et tous ses équipements de sécurité;
- Savoir opérer et entretenir une débroussailleuse;
- Posséder un véhicule permettant de se déplacer en forêt;
- Posséder un permis de conduire valide.

### Profil recherché

- Capacité à travailler à des conditions climatiques variables;
- Bonne endurance physique;
- Souci de la qualité du travail effectué;
- Bon jugement;
- Sens de l'orientation;
- Autonome.

### Conditions

- Taux à l'hectare des plus compétitifs;
- Bonus au rendement selon la qualité et la productivité;
- Hébergement inclus;
- Allocation pour équipement de sécurité;
- Travail saisonnier, temps plein de mai à novembre;
- Horaire de travail du lundi au jeudi;
- Nombre d'heures par semaine : 47 h;
- Possibilité d'encadrement par le programme de mesure de formation de la main-d'œuvre MFOR (aide financière aux débutants);
- Possibilité de devenir membre de la coopérative et de bénéficier de plusieurs avantages.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.